



## Extrait du procès-verbal de la séance du 20 juin 2011

### A 20h00 à la maison de commune

Présidence : M. Jean-Marc Schlaeppli

#### Le Conseil communal d'Etoy

- Vu le préavis municipal N° 04/2011 relatif à la gestion et aux comptes 2010
- Ouï le rapport de la Commission de Gestion
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

Décide :

1. d'approuver la gestion et les comptes communaux pour l'exercice 2010, ainsi que le bilan, tels que présentés
2. d'en donner décharge à la Municipalité et à la Boursière
3. de fixer à CHF 88.00 la taxe personnelle 2011 due pour la collecte, le traitement et l'élimination des déchets en application des modalités de l'annexe au règlement communal en la matière, entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1997
4. de relever la Commission de Gestion de son mandat de contrôle de la gestion et des comptes

Ainsi décidé lors de la séance du Conseil communal du 20 juin 2011

Le Président

Jean-Marc Schlaeppli



La Secrétaire

Isabelle Vouillamoz